

FICHE PROGRAMME

INCENDIE

Référence : PR1081

RECYCLAGE S.S.I.A.P 1

(Service Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes)

Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

Pré requis :

Etre titulaire du PSC1 (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou du diplôme SST (Sauveteur Secouriste du Travail) en cours de validité.

Etre titulaire du diplôme SSIAP 1 depuis moins de trois ans ou ayant été recyclé dans les trois dernières années.

Objectif : A l'issue de la formation le stagiaire est capable de :

Connaître la réglementation applicable aux ERP et IGH

Savoir mettre en œuvre les moyens de secours

Intervenir efficacement en situation de crise

Appeler et réceptionner les services publics de secours

Durée et rythme : 2 jours (sur mesure) soit 14 heures de formation (théorie et pratique)

Effectif : Groupe de 1 à 12 participants.

Format :

Présentiel

Programme :

Séquence 1 : Prévention

Séquence 2 : Moyens de secours

Séquence 3 : Mises en situation d'intervention

Sanction :

Etat de présence à l'ensemble des séquences programmées.

Matériel pédagogique et technique :

Salle de formation permettant l'accueil de 12 personnes, SSI en fonction, vidéo projection, aire de feu. Un document de référence sera remis à chaque participant.

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés

Description du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer.

Expérience dans le domaine en rapport.

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Document délivré si réussite à l'examen :

Une attestation individuelle de formation sera délivrée au(x) candidat(s).

Tarifs : nous consulter